



EPA3 doit donner aux personnels les moyens d'enseigner les transitions

Lors du groupe de travail du 15 septembre 2026 consacré au plan « Enseigner à produire autrement 3 », **FO Agriculture** a défendu une position claire : former les futurs professionnels aux transitions climatiques, environnementales et agroécologiques est indispensable, mais cette ambition ne peut pas reposer sur une nouvelle surcharge de travail.

Le projet EPA3 couvre la période 2026-2030. Il prévoit notamment d'intégrer les transitions dans les projets d'établissement, de renforcer le rôle des exploitations agricoles et des ateliers technologiques, de développer les partenariats territoriaux et de mieux valoriser les actions conduites.

FO Agriculture partage ces objectifs. Mais une question demeure : quels emplois, quels crédits et quel temps de travail seront réellement accordés aux personnels ?

Six actions prioritaires sans moyens garantis

Dès 2026-2027, chaque établissement devra intégrer les transitions dans son projet, construire un réseau d'exploitations, participer à un projet d'innovation et à un challenge, conduire une action de communication et contribuer à un plan stratégique régional.

Ces actions nécessiteront du temps pour animer les équipes, construire les projets pédagogiques, suivre les partenariats et rendre compte des résultats.

L'administration confirme le maintien des « projets de développement », anciennement « tiers-temps », ainsi que la possibilité d'accorder des décharges aux référents EPA. Elle reconnaît que 36 heures annuelles, soit environ une heure par semaine, peuvent être insuffisantes. Pourtant, aucun engagement n'a été pris pour augmenter ces moyens.

Pour **FO Agriculture**, une politique nationale ne peut pas être mise en œuvre à moyens constants. Les référents, les équipes pédagogiques, les directions et les personnels des exploitations doivent disposer d'un temps de service clairement identifié.

Des crédits encore trop incertains

L'administration annonce que l'enveloppe consacrée aux projets de développement est passée d'environ 300 000 à 800 000 euros en 2026. Elle souhaite maintenir ce montant en 2027, sous réserve des arbitrages budgétaires.

Les établissements seront également invités à rechercher des financements auprès du CASDAR, des réseaux mixtes technologiques, d'Ecophyto, du PARSADA et des instituts techniques.

L'administration accepte de mieux faire apparaître ces dispositifs dans l'instruction et envisage des fiches pratiques.

FO Agriculture rappelle cependant que la recherche permanente de crédits ne peut pas devenir une mission supplémentaire. Une politique financée principalement par des appels à projets renforcerait les inégalités entre établissements et territoires. EPA3 doit bénéficier d'un financement national pérenne et accessible à tous.

Remettre la pédagogie au cœur du plan

FO Agriculture a souligné que le projet détaillait les obligations de gouvernance, de partenariat et de communication, mais restait moins précis sur les compétences attendues, les méthodes pédagogiques et l'évaluation des acquis.

L'administration considère qu'EPA3 doit mieux articuler les enseignements existants et mobiliser toutes les disciplines. Elle annonce, à partir de 2027, un accompagnement méthodologique par le dispositif national d'appui et la formation continue.

Pour **FO Agriculture**, réorganiser l'existant ne suffira pas. Concevoir collectivement des séquences, travailler avec les exploitations et évaluer de nouvelles compétences exige du temps. Celui-ci doit être reconnu dans les obligations de service. Un véritable plan national de formation doit également être proposé à tous les personnels sur leur temps de travail.

Réaffirmer le rôle des exploitations agricoles

FO Agriculture a demandé que les exploitations agricoles et les ateliers technologiques ne soient pas réduits à des outils de production ou à des vitrines. Ils assurent des missions pédagogiques, d'expérimentation, de démonstration et d'animation des territoires.

L'administration reconnaît que ce rôle doit être davantage explicité dans l'instruction EPA3. Une instruction spécifique est également annoncée pour la fin de l'année 2026 ou le début de 2027.

FO Agriculture sera vigilante : la robustesse des exploitations ne peut pas être appréciée à partir de leur seule rentabilité comptable. Leurs missions de service public ont un coût. Les surcoûts pédagogiques doivent être évalués selon une méthode commune et réellement compensés.

Garantir la pluralité et l'indépendance pédagogique

Le projet prévoit de renforcer les partenariats avec les chambres d'agriculture, les instituts techniques, la recherche et les interprofessions.

FO Agriculture ne conteste pas l'intérêt de ces partenariats, mais refuse qu'ils placent les établissements sous l'influence d'un seul modèle agricole ou d'une seule organisation professionnelle. L'État doit garantir l'indépendance pédagogique, la neutralité du service public et la pluralité des approches.

À la demande des représentants des personnels, l'administration accepte de mieux reconnaître les réseaux territoriaux existants : DEPHY, groupes 30 000, CIVAM, GIEE, agriculture biologique et espaces tests agricoles.

FO Agriculture demande également que le bilan annuel d'EPA3 soit débattu dans les conseils d'administration et que les représentants des personnels participent à la gouvernance du plan à tous les niveaux. Leur absence du comité stratégique national n'est pas acceptable.

Les régions doivent assumer leurs responsabilités

Les conseils régionaux sont responsables du fonctionnement et des investissements dans les exploitations et ateliers technologiques des établissements publics. L'administration reconnaît cependant de fortes inégalités entre territoires.

Elle prévoit que chaque DRAAF engage avec le conseil régional un diagnostic et un plan stratégique d'investissement. **FO Agriculture** soutient cette démarche, mais demande des engagements financiers pluriannuels, des critères transparents et une égalité de traitement entre les établissements.

Des avancées mais aucune garantie essentielle

À la suite des interventions syndicales, l'administration accepte de préciser le rôle pédagogique et l'orientation agroécologique des exploitations, de mieux identifier les financements, de valoriser les réseaux existants, de renforcer l'accompagnement et de préparer une instruction spécifique sur les exploitations et ateliers technologiques.

Ces évolutions montrent l'utilité du dialogue social. Mais aucune garantie ferme n'est apportée sur les emplois, le temps statutaire des référents, la compensation des surcoûts pédagogiques ou l'égalité des investissements entre régions.

FO Agriculture refuse qu'EPA3 soit financé par le Pacte enseignant, le bénévolat professionnel, les contrats précaires ou la course aux appels à projets.

FO Agriculture revendique :

- des emplois titulaires ;
- un temps statutaire pour les référents et chefs de projet ;
- un financement national pérenne ;
- la compensation des surcoûts pédagogiques ;
- un plan de formation sur le temps de travail ;
- des investissements garantis ;
- le respect de l'indépendance pédagogique ;
- la participation des représentants des personnels à la gouvernance.

La transition agroécologique ne se décrète pas. Elle doit se construire avec les personnels et avec les moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions.